

Compte rendu de la réunion du 2 mars 2015

Absents excusés : MALIGNE M. Paule – MARTINEAUD Edouard – VIALLE Isabelle
Secrétaire : BOYER Evelyne

Date de convocation : 23 février 2015

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs : Gérard Petit présente les différents budgets.

Budget principal :

| | Dépenses | Recettes | solde |
|--------------------------------|-------------|------------|-------------|
| Section exploitation | 486 131,24 | 572 340,32 | 86 209,08 |
| Section investissement | 123 114,08 | 129 856,03 | 6 741,95 |
| excédent fonctionnement 2014 | | 131 124,87 | 131 124,87 |
| déficit investissement reporté | -100 232,07 | | -100 232,07 |
| Restes à réaliser | 4 394,68 | 12 300,75 | 7 906,07 |
| TOTAL CUMULE | 713 872,07 | 845 621,97 | 131 749,90 |

Budget boulangerie :

| | Dépenses | Recettes | solde |
|--------------------------------|----------|-----------|------------|
| Section exploitation | 16,94 | - | -16,94 |
| Section investissement | 392,73 | 7 636,49 | 7 243,76 |
| excédent fonctionnement 2014 | | 5 544,68 | 5 544,68 |
| déficit investissement reporté | 7 636,49 | | - 7 636,49 |
| Restes à réaliser | - | - | - |
| TOTAL CUMULE | 8 046,16 | 13 181,17 | 5 135,01 |

Budget lotissement

| | Dépenses | Recettes | solde |
|-----------------------------|------------|------------|-------------|
| Section exploitation | 56 977,02 | 64 060,09 | 7 083,07 |
| Section investissement | 110 060,09 | 105 241,34 | - 4 818,75 |
| déficit fonctionnement 2013 | 7 083,07 | - | - 7 083,07 |
| déficit investi reporté | 5 241,34 | | - 5 241,34 |
| Restes à réaliser | - | - | - |
| TOTAL CUMULE | 179 361,52 | 169 301,43 | - 10 060,09 |

Les divers comptes administratifs mis au vote sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au Maire pour sa gestion.

Vote des comptes de gestion : les comptes de gestion, qui sont le reflet des comptes administratifs, sont adoptés à l'unanimité.

Schéma de mutualisation des services de la CABB : le maire donne des explications concernant ce projet de mutualisation.

Des pistes de mutualisation ont été définies et chaque commune a complété un questionnaire pour faire connaître son positionnement : groupement d'achats, services communs, entretien du domaine public, instruction du droit des sols et urbanisme etc. Les communes ne sont pas obligées d'adhérer à tous les champs de mutualisation. Après discussion, le conseil autorise le maire à prendre la délibération.

Travaux de rénovation église : demande de subvention

La commune va être subventionnée dans le cadre des Contrats territoriaux valables 3 ans : 2015 à 2017 ; à hauteur de 65%. 3 tranches d'un montant de 90 000 € environ subventionnés à hauteur de 60 000 €. Le reste soit 35% est à la charge de la commune. Une convention doit être signée avec le Conseil Général pour les CTA.

Choix de l'architecte pour le bâtiment des gîtes : Il n'y a pas de subvention sauf faire un bouquet de travaux pour obtenir une aide de 5000€. 3 architectes ont été consultés – 2 ont répondu. M. Joudinaud et M. Delpech. Après examen de leurs propositions, le conseil décide de retenir M. Delpech, le moins disant.

Modification temps de travail de la secrétaire de mairie.

Actuellement son temps de travail hebdomadaire est de 32 h et elle s'occupe provisoirement de la gestion administrative du SITS. Au vu de la charge de travail, le maire propose de passer son temps de travail à 34h /hebdomadaire à compter du 1^{er} juin. Le conseil donne son accord.

Vente de la coupe de bois : une seule proposition. Le conseil accepte la proposition reçue.

Vente des terrains Juge et Borderie : le terrain Borderie est situé rue de l'ancienne poste – superficie environ 90 m2. Après discussion, le conseil décide de ne pas le vendre. Le terrain d'assiette pourra servir de point de « retournement » pour les camions du Sirtom.

Terrains Juge : 3 parcelles d'une superficie de 1ha60. Ces lots pourront être mis aux enchères. La question sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Loyer de la poste : la Poste propose un loyer de 2644.96 €/an – accord du conseil.

Questions diverses :

Travaux d'enfouissement des lignes : les travaux avancent mais ont été perturbés par le mauvais temps.

Cérémonie Fnaca : elle aura lieu jeudi 19 mars à 18h à Lascaux.

Olivier Savignac rend compte de la demande des parents d'élèves qui demandent s'il serait possible de mettre le planning des associations sur le site de la commune. Frédéric Prodel va voir.

Nadine Gasparoux fait le compte rendu de la réunion de la commission des écoles qui a eu lieu récemment.

Prochaine réunion du conseil : samedi 4 avril à 10h pour le vote du budget.